



Offre d'emploi

OPÉRATEUR « A »

POSTE RÉGULIER - TEMPS COMPLET

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'une personne autonome et dynamique, aimant travailler au service de la communauté perroteuse ainsi que le travail en plein air, beau temps ou mauvais temps, afin de combler un poste d'opérateur « A » au sein des Services techniques.

OFFRE D'EMPLOI
SP-2024-006 (EXTERNE)

À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 000 habitants, un budget de plus de 22 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 1, 2 G\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Relevant du contremaître voirie et bâtiment, le titulaire du poste opère la machinerie lourde et les véhicules-outils (rétro-excavatrice et souffleur à neige) nécessaires à la réalisation des travaux opérationnels de la division des travaux publics et collabore en exécutant les travaux manuels effectués par les autres membres de son équipe.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer avant le départ, les vérifications de la machinerie lourde pour en assurer le bon fonctionnement et le respect des exigences de la SAAQ;
- Entretenir, selon les règles convenues, l'équipement dont il a la responsabilité (graissage, ajout des différents liquides, etc.);
- Remplir la fiche d'inspection avant départ et faire rapport de toute défectuosité à la personne qui le supervise;
- Opérer la machinerie lourde nécessaire à la réalisation des travaux d'excavation, de déneigement et de nettoyage des voies et des stationnements publics;
- Opérer la machinerie lourde nécessaire à la réalisation des travaux de rechargement et de nivelage des voies en gravier ou en construction;
- Opérer la machinerie lourde nécessaire à la réalisation des opérations de chargement et transport des différents matériaux, véhicules et équipements;
- Exécuter, lorsque requis, le travail normalement réalisé par le personnel journalier;
- Rédiger un rapport quotidien de ses activités et le remettre à son supérieur;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par la personne qui le supervise incluant l'exécution de travaux requis par l'administration municipale en général.





EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite d'engins de chantier ou carte de compétence professionnelle équivalente;
- Expérience minimale de 2 années dans l'opération d'une rétrocaveuse;
- Permis de conduire classe 3 valide;
- Disponible pour effectuer du travail en heures prolongées;
- Réussir les tests de sélection;
- Connaissance de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Sens de l'organisation et d'adaptation;
- Bonne dextérité manuelle;
- Bonne capacité physique;
- Connaissance en mécanique (un atout);
- Connaissance de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Apte à travailler à l'extérieur à des conditions climatiques différentes.

Compétences recherchées :

- Sens de l'organisation;
- Autonomie et débrouillardise;
- Bonne condition physique;
- Grande capacité à travailler seul et en équipe;
- Bonne capacité d'adaptation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de travail de 38 h par semaine réparties de la façon suivante :

Dimanche: congé

Lundi à jeudi : 7h à 16h15

Vendredi : 7h à 12h

Samedi : congé

Les conditions de travail, les avantages sociaux ainsi que le taux de salaire sont prévus à la convention collective.

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 7 mars 2024 à 16 h, à emplois@ile-perrot.qc.ca.

Le processus de sélection comprend un test pour évaluer les exigences du poste, les connaissances et compétences mécaniques concernant la sécurité et les manœuvres nécessaires pour opérer un engin de chantier.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

